



COMMUNE DE Gigouzac

N° 22 - GIGOU INFOS - SEMESTRIEL, JANVIER 2019





Toute l'équipe de la rédaction vous souhaite ses meilleurs vœux, et vous présente ses excuses pour le retard de parution de ce numéro du Gigou Infos. Bonne lecture !

État civil

Nos joies

Nous avons eu la joie d'apprendre 3 naissances depuis le dernier bulletin !

- Thomas CLÉMENTI est né le 1er octobre 2018 dans le Bourg
- Anouk ROUX le 8 octobre 2018 au Bout du lieu
- Léa BOZOUL-RODE le 11 novembre 2018 à Escalmels

Beaucoup de bonheur à ces petits bouts et leurs parents !

Nos félicitations

À Frédéric KREMER qui a épousé Laure LIÉTARD le 25 août 2018.

Nos peines

Le village a malheureusement également appris le décès de Francis AUSSEL du mas de Jouanis le 3 décembre 2018

Nos plus sincères pensées et amitiés à Josette, son épouse, Cathy, sa fille, ainsi que toute sa famille...

Infos utiles



• Le secrétariat est ouvert

- les mardis de 13H30 à 15H30
- les vendredis de 15H à 17H

• Les permanences de Monsieur le Maire

- les vendredis après-midi
- les samedis de 10H30 à 12H (sur rendez-vous)



05 65 36 83 69 -



05 65 36 83 71



mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr



<http://gigouzac.jimdo.com/>

Mobilisation surprise des relais de quartier dans le cadre d'un exercice PCS le 9 novembre dernier qui s'est bien déroulé et s'est terminé par une succulente soupe concoctée par Roland !



Edito du Maire



Le 4 octobre dernier la commune de Gigouzac s'est vue remettre par le Département et la Dépêche du midi le prix du plus beau village solidaire du Lot pour l'édition 2018.

Une délégation de Gigouzacois s'est rendue à la remise du prix, et autant vous dire que nous avons été particulièrement fiers de recevoir ce titre qui honore toute notre commune et au-delà.

Lorsque le concours a été lancé au printemps dernier, j'avais trouvé intéressant de présenter la commune de Gigouzac dans les quatre catégories proposées, à savoir solidarité, innovation, attractivité et développement durable, car je jugeais qu'elle avait des atouts dans les quatre catégories.

Le jury a décidé de nous faire concourir dans la catégorie solidarité. Au début ce choix fut surprenant pour moi. Mais au fur et à mesure que le concours avançait, cela est apparu comme une évidence.

Je tiens à remercier ici tous les Gigouzacois et, au-delà, tous ceux qui ont apporté leur soutien massif à Gigouzac.

C'est plus de 2 000 votes qui se sont réunis autour de notre candidature et nous avons obtenu 82 % des voix dans la catégorie !

Alors à nous maintenant de faire fructifier ce prix et de faire vivre cette solidarité en continuant à la pratiquer au quotidien.

Aussi, je veux remercier tous les acteurs de cette solidarité (associations, commerce, et chacun d'entre vous) qui nous est enviée et qui est connue et reconnue au-delà même des frontières de notre commune.

LA FIERTÉ DE TOUT

UN VILLAGE !

Henri-Frédéric Amiel disait : « La solidarité, c'est aider chacun à porter le poids de la vie et à la rendre plus facile. »

Alors continuons à faire vivre notre chère commune où règne une ambiance familiale, chaleureuse, festive et pleine de joie de vivre !

Votre Maire
Romuald MOLINIÉ

DANS CE NUMÉRO :

ÉTAT CIVIL, INFOS UTILES	2
EDITO DU MAIRE	3
INFOS MUNICIPALES	4
MON BEAU VILLAGE	6
PROJET DE MULTISERVICES RURAL	8
LET'S FOLK 2019	11
ASSOCIATIONS	12
L'AGENDA GIGOUZACOIS, LE HAKA	14
LA BIBLIOTHÈQUE, LA SOIRÉE DES VŒUX	15

Tableau des montants de subventions attribuées par association, tenant compte de la retenue de 10% représentant leur participation pour l'utilisation de la salle des fêtes.

Subventions aux associations 2018

Chaque année, le Conseil vote pour soutenir nos associations une enveloppe d'environ 5 000€. C'est une commission qui se charge de proposer au conseil une répartition des subventions. Tout d'abord, chaque association émet des vœux. Puis la commission statue en fonction de plusieurs critères, comme l'intérêt de la demande et la retombée au sein de la commune.



Projet de rachat du commerce local

Le projet détaillé vous est présenté en suivant dans ce numéro (p8).

Le conseil municipal a voté la création d'un budget annexe concernant le multiservices rural.

Musée de la Résistance CAHORS	50
Ligue contre le Cancer	50
Athlétique club Gigouzac	1200
Association bibliothèque dép. du Lot	50
Club des Aînés de la Vallée du Vert	120
Les Estivales Gigouzac	2250
Angel	180
TOTAL	3900

Personnel communal

Suite au congé maternité de Delphine Clémenti, c'est Orphée Brosard qui la remplace.

Jean-Paul Vignes qui est venu renforcer Éric Mercadier pendant un an et demi, a été reconduit deux jours par mois, un vendredi tous les 15 jours. Il travaille également actuellement à temps partiel sur la commune de Maxou. De ce fait, certains aménagements seront réalisés en régie communale.

Travaux

Les chemins ont été nettoyés au printemps par nos agents. Si toutefois, certains chemins ne l'étaient pas comme vous le souhaiteriez, vous pouvez venir nous le signaler à la mairie.

Le programme voirie 2018 a permis à la route du mas de La-peyre d'être intégralement refaite. En 2019, ce sera le tour des voiries d'Escamels.

La place de la bascule, où se trouvent les poubelles, a été réaménagée et sécurisée par la pose de barrières en bois, dans le même esprit que celles mises à la Vernière.



École

Des panneaux acoustiques ont été posés au plafond de la cantine pendant les vacances de la Toussaint. Le résultat est à la hauteur des attentes. En effet, il n'y a plus de résonance dans les deux salles de cantine, ce qui procure un confort très appréciable aux élèves ainsi qu'au personnel des écoles.

Passadou de la Vernière

Afin de faciliter l'accès au cœur du village depuis la Vernière, un passage à Gué, « un passadou », a été confectionné avec de belles pierres. Nous vous invitons à le prendre lors de vos balades !



Éclairage public

Les 5 points d'éclairage public de la route de St Germain à l'entrée de la route de Catus ont été changés pour un éclairage Led. Cela représente une économie de consommation électrique non négligeable qui nous permet de ne plus éteindre la route départementale de nuit.

Entrée de la Mairie

Nous vous rappelons que l'entrée au public se fait désormais par la porte de la salle du conseil.

Aire de jeux

Un nouveau tourniquet pour les enfants a été mis en place par nos agents communaux. Celui-ci nous a été donné par la famille de Yan Faugère, que la municipalité remercie chaleureusement !



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le projet intercommunal avance. Deux zones principales de construction sont envisagées suite aux différentes études. Il faut bien comprendre que l'on ne pourra plus construire comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant. Les différentes lois sur l'urbanisme imposent aux communes de construire en préservant l'espace.



Commémoration du 11 novembre



LAURÉAT



MON BEAU VILLAGE 2018

Village le plus solidaire

GIGOUZAC

Jeudi 4 octobre avait lieu au Département la remise des prix pour le concours « Mon beau village » organisé en partenariat par la Dépêche et le Département du Lot. Il n'y a pas eu de suspense, c'est sûr, les lauréats étaient déjà connus. Mais c'est avec une immense gaieté qu'une délégation de Gigouzac était présente. Le Maire, accompagné de ses adjoints, de conseillers municipaux, des employés communaux et de quelques gigouzacois, a soulevé avec la fierté de tout un village le trophée récompensant Gigouzac dans la catégorie village solidaire. Romuald Molinié a félicité fraternellement la commune voisine de Boissières ainsi que celle de Predeignes qui concourraient dans la même catégorie et auraient également mérité le titre. Mais avec 82% des votes, il n'a pas boudé son plaisir ! Et ce n'est pas peu dire de cette commune où règne une ambiance familiale, chaleureuse, festive et pleine de joie de vivre !



La fierté de tout un village !





REPRISE DU COMMERCE : DU PROJET...

Régine a débuté son activité d'épicerie et dépôt de pain en janvier 1998, prenant la suite du bar-épicerie qui était alors tenu dans notre commune par la regrettée Paulette Bourrée, et qui elle-même avait pris la suite de sa mère, Céline Marty. Avec l'arrivée de Jean, le petit commerce local développe son activité en 1999 en ouvrant une partie bar, tabac et journaux, et enfin à partir de 2000, le restaurant.

Voilà 21 ans que nombre de Gigouzacois mais aussi de personnes des communes voisines ont l'habitude de fréquenter cet établissement.

C'est en septembre 2016 que Régine et Jean ont fait part à la mairie de leur désir de passer la main.

Convaincu du rôle primordial joué par ce lieu de vie tant en matière de service qu'en terme de lien social, le conseil municipal a envisagé la possibilité de racheter le seul, l'unique, et dernier commerce de Gigouzac.

A partir de là s'est posée la toute première question : rachat de l'existant ou création d'un nouveau commerce ?

Le montant des subventions qu'il est possible d'obtenir dans chacun des deux cas apporta une réponse sans équivoque.

La reprise du commerce existant étant l'option retenue, d'autres points importants firent l'objet de toute l'attention de la municipalité :

- Comment estimer la valeur du fonds de commerce, de la licence et des murs ?
- Comment déterminer la partie de la propriété à acquérir ?
- Comment créer un nouvel accès à la maison d'habitation de Régine ?
- Comment s'assurer de la viabilité d'un tel commerce en zone rurale ?
- Quels seraient les travaux à réaliser en terme de mise aux normes sécurité, handicap, hygiène, et incendie ?



Estimation des murs, du fonds de commerce et de la licence :

En accord avec Régine, deux estimations ont été commandées par la Mairie. L'une à Mr Tillou (expert évaluateur), l'autre au service des Domaines. Régine n'a pas souhaité faire réaliser une estimation de son côté.

Détermination de la partie de la propriété à acquérir :

Une division parcellaire a été effectuée par Mr Stevenard, géomètre expert, cet acte étant à la charge de Régine, alors propriétaire des lieux.

Nouvel accès à la maison d'habitation de Régine :

Trois études ont été réalisées envisageant un nouvel accès soit par les maisons HLM du Fajot, soit par le devant de la salle des fêtes, soit enfin par la création d'une nouvelle passerelle au dessus du canal d'amenée de l'eau au moulin. Il est bon de rappeler que ce canal est une propriété privée sur laquelle existent déjà sept

passerelles ou ponts sur une longueur de moins de 500 mètres. Là encore ce fut la raison financière qui l'emporta puisque la création d'une nouvelle passerelle qui donnerait un nouvel accès à la maison d'habitation de Régine était de très loin la solution la moins onéreuse.

Viabilité du projet :

Il va de soi qu'il ne relève pas de la compétence du conseil municipal d'étudier la viabilité d'un commerce multiservices à Gigouzac (bar, restaurant, épicerie, dépôt de pain et de journaux, éventuellement point poste et relais colis). Cette tâche a été confiée à la CCI du Lot (Chambre de Commerce et d'Industrie) qui a rendu ses conclusions en décembre 2017 dans un rapport de 16 pages et annexes.

Travaux à réaliser :

L'élaboration de plans répondant aux normes actuelles ainsi que le chiffrage des travaux ont été confiés au cabinet de Mr Jarrige, architecte.

... À LA RÉALISATION !

Après deux ans d'implication de l'équipe municipale dans ce projet, notamment par l'exercice laborieux mais indispensable de la quête de subventions, après s'être entourée de professionnels tels que géomètre, architecte, notaire, CCI, et après avoir organisé une réunion publique en octobre 2018, le projet a pu enfin

voir le jour.

Consécutivement au lancement d'un appel d'offres, l'ouverture des plis a été réalisée en présence de l'architecte comme la loi le requiert. Neuf lots ont été attribués par la commission d'appels d'offres.

N°	LOTS	ENTREPRISES	N°	LOTS	ENTREPRISES
01	Gros œuvre	Ets MOULENE	06	Plomberie - Chauffage	Ets ORTEGA
02	Charpente, Couverture, Zinguerie	Ets BRONDEL	07	Électricité - VMC	Ets FAUCHE
03	Menuiseries Extérieures Alu	Ets BRONDEL	08	Carrelage - Faïence	Ets DA SILVA
04	Menuiseries Intérieures Bois	Ets BRONDEL	09	Peintures	Ets TEVENARD
05	Plâtrerie - Isolation	Ets SUDRIE			

Le coût global de ce projet est de 260.000,00 euros HT, avec un subventionnement cumulé de l'État, de la Région et du Département avoisinant les 75 %. La commune empruntera la différence, soit 70.000,00 euros.

Il est très important de souligner qu'un budget communal annexe spécialement dédié à la mise en œuvre de ce projet sera créé, comme l'a recommandé le Trésorier. De cette manière la commune réglera toutes les factures hors taxes. C'est la Trésorerie qui paiera la TVA. Cela représente un avantage certain puisqu'ainsi la commune n'aura pas à faire l'avance de la TVA ni à attendre le délai commun de deux ans pour en obtenir le remboursement partiel.

Un certain nombre de personnes du village ou des alentours ont fait acte de candidature durant ces deux années d'étude. En novembre dernier

l'annonce informant de la prochaine mise à disposition d'un fonds de commerce à Gigouzac a été mise en ligne sur le site de TF1, « SOS Villages ». Depuis les demandes affluent en mairie!

Le recrutement se fera sur la base du cahier des charges élaboré par la Commission Commerce.

Le conseil municipal a grandement conscience que le choix du ou des futur(s) gérant(s) est une étape aussi difficile que cruciale, et dont il va de la réussite du projet. Cet outil de travail remis entièrement à neuf sera mis à disposition du nouvel exploitant par le biais d'un bail précaire, pouvant éventuellement changer de forme juridique dans l'avenir. La Mairie gardera la maîtrise de la licence IV en faisant une simple mise à disposition.

ET EN ATTENDANT...



Pendant la durée des travaux, prévue de janvier à juin 2019, le conseil municipal a décidé de maintenir une activité commerciale minimale. Ainsi dans la cave du logement communal « Conduché » situé juste derrière l'église et réaménagé à cet effet, vous pourrez trouver tous les jours la Dépêche de 11h00 à 12h00, tous les mardis, vendredis et dimanches aux mêmes heures, le pain (de la boulangerie de Saint-Germain du Bel Air), et bien sûr tous les vendredis soir de 18h00 à 21h00 le désormais traditionnel et très convivial apéro Gigouzacois !

Ce commerce temporaire sera exploité en régie sous la responsabilité de Julien Bozoul qui a accepté d'occuper la fonction bénévole de Régisseur, tout autant qu'il a bien voulu

suivre un stage de trois jours lui permettant d'obtenir le permis d'exploitation nécessaire à l'exploitation de la licence IV. Des élus municipaux et quelques bénévoles apporteront leur concours à la tenue du « Bistrot Communal » où nous vous attendons toutes et tous jusqu'à la réouverture du multiservices rural de Gigouzac !



« DANSES À VIVRE ET À PARTAGER »
UN PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE PROPOSÉ PAR LE GRAND CAHORS ET L'ADDA DU LOT À GIGOUZAC ET À CATUS

L'ADDA du Lot, l'Agence Départementale pour le spectacle vivant, et la communauté d'agglomération du Grand Cahors s'associent pour proposer un projet culturel de territoire « danses à vivre et à partager » autour du spectacle de danse *Let's Folk !* de la chorégraphe **Marion Muzac**.

Danse contemporaine/danses traditionnelles, musique folk/musiques traditionnelles seront explorées lors de stages, temps de rencontres et conférence pour petits et grands.

Les artistes iront également à la rencontre des élèves des écoles de Gigouzac et des Junies.

Les rendez-vous :

Conférence « Le Haka à travers les âges : du mythe fondateur au terrain de rugby » avec Simon Valzer

> **Lundi 21 janvier, 19h au Bistro communal de Gigouzac**

La conférence sera suivie d'un apéritif convivial.

Entrée libre – Tout public

Stage d'initiation musicale avec Johanna Luz et Vincent Barrau du groupe Jell-oO

> **Mercredi 13 mars – De 14h à 16h au Foyer rural de Catus**

Public : enfants de 6 à 12 ans – Tous niveaux

Tarif : 5 €

Projection du film documentaire « Le grand bal » de Laetitia Carton

> **Mercredi 20 mars, 20h30 à la salle des fêtes de Gigouzac**

En partenariat avec Ciné Lot.

Tout public

Tarifs : 3/4/6 €

Stage de danse avec la chorégraphe Marion Muzac

> **Mercredi 27 mars, de 14h à 16h à la salle des fêtes de Gigouzac**

Public : enfants de 7 à 10 ans – Tous niveaux

Tarif : 5 €

Atelier de création pour participer au spectacle *Let's Folk !*

> **Vendredi 29 mars de 19h à 22h à la salle des fêtes de Gigouzac**

Gratuit – Tout public

Pour les stages et conférence, renseignements auprès de l'ADDA du Lot :

Tel : 05 65 20 60 30

E-mail : mmoulin@adda-lot.com

Spectacle de danse *Let's Folk !* de Marion Muzac

> **Samedi 30 mars, 20h30 à la salle des fêtes de Gigouzac**

Le spectacle sera suivi d'un bal traditionnel animé par les professeurs de musiques traditionnelles de l'ADDA du Lot (Guillaume Roussilhe et Marthe Tourret).

Tout public à partir de 7 ans – Durée : 1h

Tarifs : 4/6 €

Réservations auprès du Foyer Rural de Gigouzac – Tel : 05 81 70 60 82

Au son du groupe **Jell-oO**, quatre interprètes nous convient à un moment de partage autour de figures de danses que l'on reconnaît tous : en rythme, en ronde, en frappant du pied ou en se tenant par la main. A quoi peut ressembler une danse qui soit à la fois populaire, contemporaine et partagée ? Que signifie une danse « folklorique » quand on a 17 ou 70 ans ?

Autour de l'exploration de la notion de folk, le projet interroge les façons dont une danse d'aujourd'hui peut s'écrire comme une chorégraphie métissée d'influences, entre tradition et modernité, traversant les époques.

Avec *Let's Folk !* la chorégraphe s'intéresse à la danse comme pratique sociale et collective et fait

vaciller la frontière scène-salle en lançant une invitation aux spectateurs : chaque soir une vingtaine d'entre eux participe à la dernière scène du spectacle, après avoir reçu un temps de préparation la veille.

Pour plus d'info :

www.adda-lot.com

www.grandcahors.fr



Associations

DERNIÈRE NAISSANCE À GIGOUZAC !!!



Ça y est !!! Le club **GIGOUZAC PÉTANQUE** est né en cette fin d'année 2018 ! Le bureau, composé de Julien BOZOUL (trésorier), Willam CLÉMENTI (co président), Frédéric DELAYRE (secrétaire) et Jérôme DECROIX (président) peaufine actuellement le choix des tenues et a entamé la recherche de sponsors. Le club a pour ambition d'exporter les valeurs communales de convivialité, de solidarité, de camaraderie et de bonne humeur, mais aussi de progresser rapidement à travers les échelons boulistes grâce à l'expérience de ses joueurs confirmés qui jusqu'ici étaient éparpillés dans différents clubs des alentours.

Les licenciés pourront participer à plusieurs concours officiels durant l'année 2019 mais le point d'orgue sera atteint à l'automne avec le Championnat des Clubs, compétition durant laquelle les joueurs auront à cœur de porter haut les couleurs et les valeurs du club. Alors rendez vous tout au long de 2019 pour des carreaux, des raspailles, des embouchonnages, des trous, des contres, mais aussi et surtout des rires, des sourires et des fous-rires !

Le Bureau

C'est reparti pour **LES ESTIVALES DE GIGOUZAC !**



À l'issue de la dernière assemblée générale, un nouveau bureau a été élu pour l'année 2018-2019. Coprésidentes : Mme Anaïs LARTIGUE - Mme Magali GIBault, Vice-présidente : Mme Régine ANDRIEU, Trésorière : Mme Cécile LAVAL - Trésorier adjoint : Mr Davy LASCOUT Secrétaire : Mme Marie OUVrARD - Secrétaire adjointe : Mme Delphine LAPORTE

Les manifestations ont déjà commencé avec le premier loto de la saison le 11 Novembre. Quatre autres lotos viendront rythmer l'année. Nous donnons à nouveau rendez-vous aux amateurs de belote au printemps 2019. Le traditionnel feu de la Saint Jean aura lieu le 22 juin 2019. Le grand orchestre Trait d'Union Périer fera parti de la programmation des incontournables fêtes de Gigouzac le 3ème week-end du mois d'août 2019.

Vous pouvez retrouver toute nos actualités sur le facebook de l'association "Estivales de Gigouzac".



LE CLUB DES AINÉS DE LA VALLÉE DU VERT

Le Club des Aînés de la Vallée du Vert souhaite aux gigouzacois une Bonne Année 2019. Qu'elle soit joyeuse, riieuse, amicale, sentimentale (mais oui !) et en bonne santé.

Notre club va s'efforcer de vous y aider.

Par une activité chaque mois : Galette des Rois, Saint-Valentin (avec théâtre), Thé dansant, Coque de Pâques (avec un chanteur), Voyage dans l'Aveyron (Laguiole et Aubrac), pique-nique au Lac Vert, Zoo de Beauval, cabaret L'Ange Bleu.

Et chaque semaine : une balade et de l'aquagym

A condition bien sûr de nous rejoindre.

Nous sommes 23 membres du Club à Gigouzac (sur un total de 175 dans la vallée du Vert)

Robert BARRY est notre délégué. Il peut vous en dire plus sur le Club.

Tous mes vœux.

Jean-Claude JANY, Président

L'agenda gigouzacois

9 Février	Soirée années 80 organisée par Les Estivales de Gigouzac
17 Février	Loto organisé par Les Estivales
3 Mars	Foulées Gigouzacoises organisées par l'AC Gigouzac / Saint Germain
17 Mars	Loto organisé par Les Estivales
23 Mars	Banquet de la Chasse co-organisé par la société de chasse Gigouzacoise et le Réveil du Perdigal Mechmontois
30 Mars	Spectacle Let's Folk et bal
12 Avril	Coucours amical de belote organisé par Les Estivales
18 Avril	Passage de la transhumance organisé par Angel
8 Mai	Marche contre le cancer organisée par l'AC Gigouzac Saint Germain
19 Mai	Loto organisé par Les Estivales
22 Juin	Repas et feu de la Saint Jean organisés par Les Estivales
6 Juillet	60 ans de l'AC Gigouzac / Saint Germain
13 Juillet	Repas animé organisé par la municipalité à l'occasion de la Fête Nationale



LE HAKA À TRAVERS LES ÂGES

Lundi 21 janvier, le petit bistrot de Gigouzac recevait Simon Valzer pour une conférence sur le thème "Le Haka à travers les âges : du mythe fondateur au terrain de rugby" proposée dans le cadre du projet culturel de territoire du Grand Cahors et de l'ADDA du Lot. Et c'est un public curieux et chaleureux qui a accueilli Simon Valzer, journaliste sportif, docteur en anthropologie et auteur d'une thèse sur les danses maori intitulée « Un exemple de revitalisation culturelle : les arts performatifs maori, Haka et Hapa haka ». Danse et chant mystérieux, le haka porte le message de toute une culture qui a animé la soirée entière le petit bistrot !

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de **GIGOUZAC**, c'est :

Un espace un peu trop petit mais agréable de 15 m² (la surface minimale requise serait de 25 m²).

Quatre bénévoles.

Cinq jours et demi de formation assurée par la Bibliothèque Départementale du Lot suivie par les bénévoles.

Deux jours d'ouverture :

Lundi de 14 h 00 à 16 h 00

Samedi de 10 h 00 à 11 h 00

25 Lecteurs pour l'année 2018 :

Parmi ces 25 lecteurs, il y a l'école qui compte pour un lecteur, mais ce « lecteur école » représente une quarantaine d'enfants. Le taux de pénétration dans le territoire communal est donc de 10 % (la moyenne nationale étant de 17 %).

1124 Ouvrages à disposition :

657 appartiennent à la bibliothèque, les 467 autres constituent le dépôt tournant et le dépôt permanent assurés par la Bibliothèque Départementale du Lot.

Une subvention annuelle de la commune pour l'achat de nouveaux ouvrages.

La gratuité de l'inscription.

La bibliothèque est un lieu ouvert à tous, où l'on peut consulter et emprunter des ouvrages, mais la bibliothèque peut aussi proposer du multi média, par exemple, s'il y a la demande.

SOIRÉE DES VŒUX

Vendredi 18 janvier, tous les gigouzacois étaient conviés à la désormais traditionnelle soirée des vœux de la municipalité. Mais c'est seuls que les conseillers ont accueilli les invités en attendant que le Maire revienne de la rencontre des maires avec le Président Macron. Principal sujet de conversation : « je l'ai vu à la télé, il est encore à Souillac ! ». Mais non, Monsieur le Maire ne nous avait évidemment pas oubliés, et c'est



seulement avec une heure de retard qu'il est arrivé, sous les ovations de la salle des fêtes. Il a alors rapidement appelé autour de lui ses conseillers, le personnel communal, celui du SIVU des écoles et les élus voisins. Son discours a rappelé les joies, les peines et les temps forts de 2018, les derniers travaux du village, et il a, comme à son habitude, remercié chaleureusement les nombreuses associations de Gigouzac qui font vivre le village toute l'année. Après avoir souhaité à tous le meilleur pour 2019, la municipalité a invité l'assemblée à se ruer sur les bons petits fours préparés par Pascal Guérit de Catus. La soirée, riche en échanges, s'est terminée tard pour certains qui ont déménagé pour danser dans le petit bistrot communal provisoire !

La Mairie de GIGOUZAC remercie tous les généreux Partenaires qui ont contribué au financement de ce Bulletin Municipal.
Comme nous, faites-leur CONFIANCE !